



Procès-verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 18 juillet 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 18 juillet 2023 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent
- Éric BOULLY, présent
- Cindy COLLAS, présente
- Aurélie DJENAIEH, présente
- Sylvette GAUTHIER, présente
- Stéphanie JACOB, excusée
- Virginie SIMONIN, excusée procuration à Aurélie DJENAIEH
- Bernard GAUTHIER, présent
- Émilien MICHEL, excusé
- Cédric PHEULPIN, présent
- Romain RODOT, présent

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- **Désignation secrétaire de séance**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Sylvette GAUTHIER est proposée comme secrétaire de séance.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la désignation de Sylvette GAUTHIER comme secrétaire de séance.

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 juin 2023**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 13 juin 2023.

Après échanges, les membres du conseil approuvent le procès-verbal du conseil municipal en date du 13 juin 2023.

- **Approbation de l'avenant 1 à la convention portant sur la création d'une entente intercommunale**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Monsieur Le Maire informe que la convention intercommunale a été modifiée en vue de sa reconduction. Il importe que les deux conseils municipaux approuvent les modifications qui sont proposées.

Après échanges, les membres du conseil approuvent les propositions qui lui sont faites concernant les modifications de la convention intercommunale et autorisent le maire à signer l'avenant à la convention intercommunale.

- **Approbation du règlement intérieur et des tarifs de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2023**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. le Maire demande au conseil d'approuver le règlement intérieur de la cantine intercommunale Frontenaud-Le Miroir et particulièrement le montant des repas : 4.50€ pour un repas enfant, 3.40€ pour un repas adulte et 5.00€ pour un repas d'un extérieur à compter du 1^{er} septembre 2023.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la proposition de règlement intérieur et les tarifs des repas.

• **Approbation du contrat RPC**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de reconduire pour l'année scolaire à venir le contrat de prestation alimentaire pour la cantine intercommunale Frontenaud-Le Miroir par la société RPC.

Après échanges, les membres du conseil autorisent le maire à signer la reconduction du contrat RPC pour l'année scolaire à venir.

• **Approbation du renouvellement du contrat ROPACH**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité de reconduire pour l'année scolaire à venir le contrat ROPACH qui permet la gestion des inscriptions à la cantine par les parents.

Après échanges les membres du conseil autorisent la maire à signer la reconduction du contrat ROPACH.

• **Approbation des avenants 2,3, 7 et 8 concernant les travaux de rénovation et de l'extension de l'école.**

Point présenté par Éric BOULLY

Éric BOULLY présente divers avenants concernant la rénovation de l'école municipale du Miroir et demande aux conseillers d'approuver ces avenants (Entreprise de toiture PERTET, Menuiseries du Chalonnais, Entreprise REBEUF, Entreprise PROTECTION de l'HABITAT). Il informe que à la suite de l'avancée du chantier et la signature d'ordre de service, il y a lieu d'effectuer quatre avenants :

- Lot2 – CHARPENTE COUVERTURE – entreprise PERTET portant le marché à 31 235.39€HT au lieu de 53 958.10€ HT
- Lot3 – MENUISERIE – entreprise MENUISERIE DE CHALONNAIS portant le marché à 205 911.84€HT au lieu de 204 159.79€ HT
- Lot7 – SOL SOUPLE – entreprise MARTIN REBEUF portant le marché à 15 077.15€HT au lieu de 21 371.06€ HT
- Lot8 – ENDUIT DE FACADE – entreprise EPH portant le marché à 34 340.39€HT au lieu de 30 621.83€ HT

Après échanges, les membres du conseil approuvent la signature des quatre avenants 2,3, 7 et 8 concernant les travaux de l'école par M. le Maire

• **Approbation de la modification du montant RODP ORANGE 2023**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le maire rappelle la délibération n°2023-33, il informe de la nécessité d'effectuer une rectification.

En effet le gestionnaire de réseau Orange a informé que la commune a subi une modification de patrimoine en 2022, et 2,302 kms d'artères souterraines ont été déposées.

Il y a lieu de diminuer le montant de la RODP Orange de 72.85€.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la diminution des montants RODP Orange 2023

• **Approbation des travaux ONF Bois des Gambards et du Villard**

Point présenté par Éric BOULLY

M. Le 1^{er} Adjoint, présente les travaux forestiers que proposent l'ONF.

Il est proposé de réaliser sur les bois de Gambards, les travaux qui consisteront au cloisonnement sylvicole et dégagement manuel des régénérations naturelles pour la parcelle 19_a des GAMBRDS, les plantations étant prévues pour 2024.

Le devis des travaux pour un montant de 924.30€HT est présenté.

Après échanges, les membres du conseil approuvent ce planning de travaux.

• **Inscription à l'état d'assiette Destination des coupes Affouage**

Exercice 2023

Point présenté par Éric BOULLY

M. Le 1^{re} adjoint expose la proposition d'assiette pour l'exercice 2023 :

* SOLLICITE en complément, l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2023 (coupes non réglées) :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
----------	--------------	---------------

126	4.13 HA	Amélioration
-----	---------	--------------

27	4.09 HA	Amélioration
----	---------	--------------

Diverses		Dépérissement
----------	--	---------------

*VENTE EN BOIS FACONNES des futaies par l'O.N. F, le surplus étant : délivré à la commune ou vendu (2).

Parcelle	Composition (à préciser si plusieurs lots prévus	Année de vente	des grumes
----------	--	----------------	------------

127	Chêne, frêne, hêtre	2023	2023
-----	---------------------	------	------

27	Chêne	2023	2023
----	-------	------	------

Diverses	Chêne	2023	2023
----------	-------	------	------

Après échanges les membres du conseil approuvent l'assiette 2023.

• **Approbation de la restitution de la caution à M. KAMISY**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Il est demandé au conseil de valider la restitution de la caution du locataire sortant M. Kamisy en conformité avec le calcul fourni par SOLIHA.

Après échanges, les membres du conseil acceptent de restituer la caution de M. Kamisy selon les calculs de la société SOLIHA.

• **Désignation du référent déontologie**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Le Centre de Gestion propose ses services pour servir de référent déontologique moyennant la cotisation de 97€ en cas de saisine par la commune.

Après échanges, les membres du conseil acceptent de souscrire à la proposition du CDG pour servir de référent déontologique pour la somme de 97€ par saisine.

• **Approbation de la cotisation au panier bressan**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Il est proposé au conseil de valider la cotisation pour l'année 2023 au panier bressan pour un montant de 158,50€

Après échanges, les membres du conseil acceptent de consacrer la somme de 158,50 euros au panier bressan.

• **Approbation du nom de l'école**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Le conseil avait décidé d'appeler l'école rénovée du nom du poète né en Saône-et-Loire Christian BOBIN, décédé en 2022.

Après accord de Mme BOBIN de donner le nom de son défunt époux à l'école.

Il importe qu'une délibération confirme ce choix.

Après échanges, les membres du conseil entérinent l'appellation ÉCOLE Christian BOBIN pour baptiser l'école municipale rénovée.

• **Informations**

- Choix du panneau de l'entrée de l'école par les membres du conseil et l'avis des enseignants
- Choix de l'écriture du poème par les membres du conseil et l'avis des enseignants
- Choix du panneau de l'extrait du poème par les membres du conseil et l'avis des enseignants
- Parcelles de bois « Les petites fromentières » demande de droit de préemption : pas d'achat de la part de la commune
- Amicale des donateurs de sang Cousance : remerciements pour les dons

- Réglementation remise en température denrées alimentaires : plus de barques plastiques pour la société RPC
 - Ligue contre la cancer demande la salle polyvalente pour un concert en janvier : gratuité de la salle
 - Accord de subvention AAP2023 par le département pour la création d'une aire de co-voiturage : 12 694€
- **Comptes rendus**
 - Groupe de travail BLI sur les affaires scolaires le jeudi 15 juin à 18 heures à Louhans (absence partielle d'accompagnatrice dans le bus scolaire en cas d'absence de l'accompagnatrice)
 - Conseil d'administration des Crozes le jeudi 15 juin à 17 heures à Frontenaud
 - Kermesse des écoles le vendredi 16 juin à 18h00 à Frontenaud, avec remise des cartes cadeaux pour les élèves entrant en 6è en septembre 2013 via le CCAS
 - Visite école le dimanche 18 juin à 10h30
 - Conseil d'école le lundi 19 juin à 18h00 (97 élèves à la rentrée 2023)
 - Réunions d'information du SDIS le vendredi 16 juin à 14h30 à Cuisery et le lundi 19 juin à 18h à Louhans
 - AG SIVOM le mardi 20 juin à 18h30 à Branges
 - Fête de la musique le samedi 24 juin à la salle La Boutique de 14h30 à 19 heures
 - Rapport visite de la commission de sécurité de la salle polyvalente le mardi 27 juin à Louhans
 - Réunion de bureau communautaire le mercredi 28 juin à 18h30 à Louhans
 - Présentation du bilan énergétique via le conseiller énergie (SYDESL) le vendredi 30 juin à 9h30
 - Réunion d'information CMJ le dimanche 2 juillet
 - Réunion SAFER lundi 3 juillet à 9h30 au Miroir
 - Déménagement école 2^{ème} semaine de juillet
 - Réunion du conseil communautaire le mercredi 12 juillet à 18h30 à Frontenaud

Dates à retenir :

- Prochaines réunion d'adjoints le jeudi 31 août à 9h30
- Prochaines séances du conseil municipal les mardis 19 septembre, 07 novembre et 12 décembre à 20h00
- Réunion CCAS le jeudi 7 septembre à 20h00
- Réunion SIVU le jeudi 5 octobre à 20h00
- Inauguration de l'école le samedi 23 septembre à 11h00

• **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire Philippe CAUZARD clôt la séance à 22h30

Approbation du procès-verbal lors de la séance du 19 septembre 2023

La Secrétaire,
Sylvette GAUTHIER

Le Maire,
Philippe CAUZARD

